

Cote du document:	<u>EB 2007/92/R.32/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>12 d) ii)</u>
Date:	<u>13 décembre 2007</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président

Proposition de prêt et de don à la République du Guyana pour le

Projet à l'appui de l'entreprise rurale et du développement agricole

Conseil d'administration — Quatre-vingt-douzième session
Rome, 11-13 décembre 2007

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après.

Jaana Keitaanranta

Chargée de programme de pays

téléphone: +39 06 5459 2336

courriel: jaana.keitaanranta@un.org.pa

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Recommandation d’approbation	iii
Carte de la zone du projet	iv
Résumé du financement	v
I. Le projet	1
A. Principal créneau de développement visé par le projet	1
B. Financement proposé	1
C. Groupe cible et participation	2
D. Objectifs de développement	3
E. Harmonisation et alignement	3
F. Composantes et catégories de dépenses	3
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	4
H. Avantages et justification économique et financière	4
I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement	5
J. Principaux risques	5
K. Durabilité	5
II. Instruments juridiques et autorité	6
III. Recommandation	6
Annexe	
Garanties importantes incluses dans l’accord de financement négocié	7
Appendices	
I. Key reference documents (Principaux documents de référence)	
II. Logical framework (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

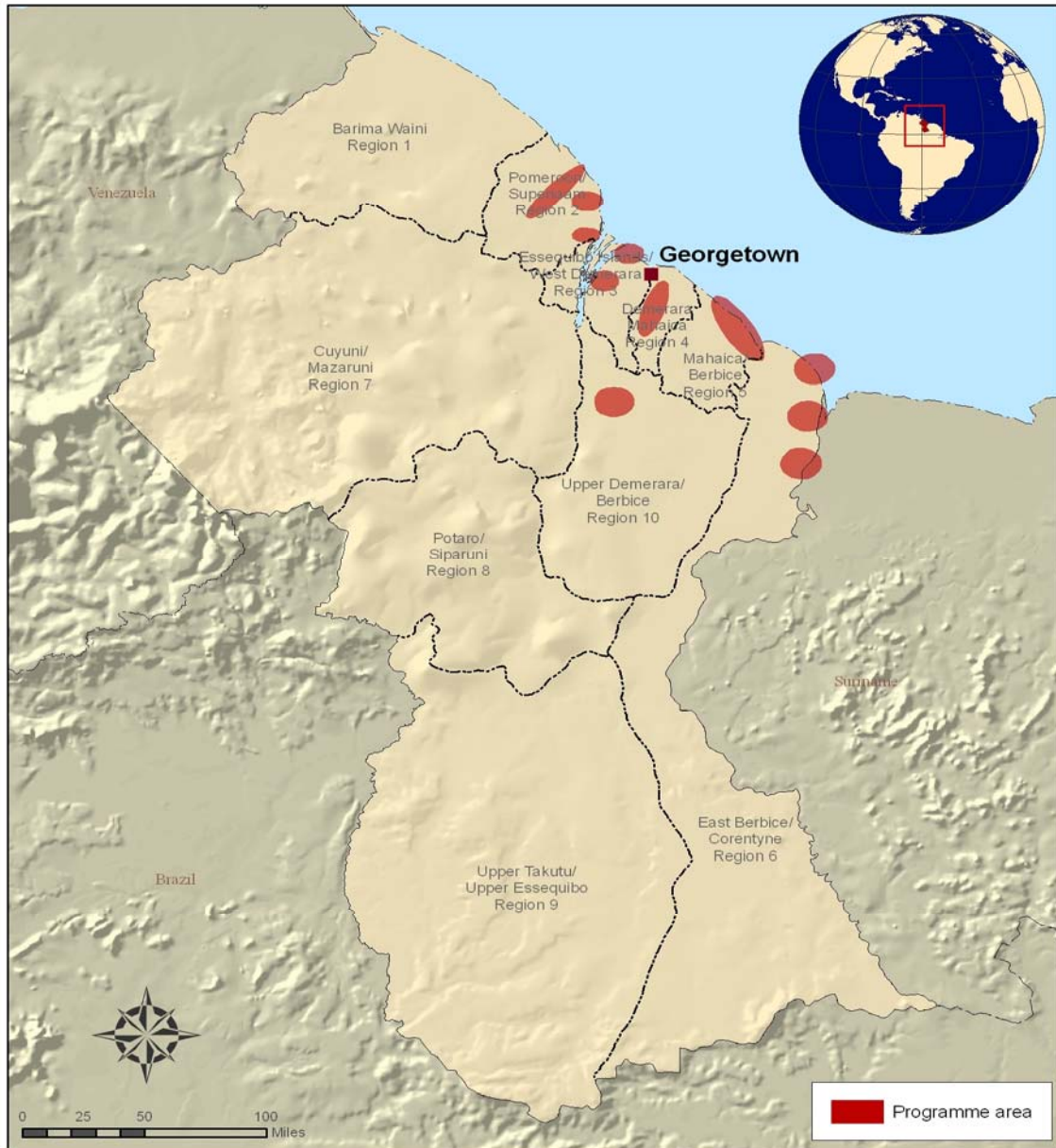
ASDU	Unité chargée du développement du secteur agricole
NGMC	New Guyana Marketing Corporation


Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt et de don à la République du Guyana pour le projet à l'appui de l'entreprise rurale et du développement agricole, telle qu'elle figure au paragraphe 37.

Carte de la zone du projet

Guyana
Map of READ



 *Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.*

République du Guyana

Projet à l'appui de l'entreprise rurale et du développement agricole

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République du Guyana
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture
Coût total du projet:	6,93 millions de USD
Montant du prêt du FIDA:	1,85 million de DTS (équivalent approximativement à 2,88 millions de USD)
Montant du don du FIDA:	1,85 million de DTS (équivalent approximativement à 2,88 millions de USD)
Conditions du prêt du FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
Contribution de l'emprunteur:	0,85 million de USD
Contribution des bénéficiaires:	0,32 million de USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Proposition de prêt et de don à la République du Guyana pour le projet à l'appui de l'entreprise rurale et du développement agricole

I. Le projet

A. Principal créneau de développement visé par le projet

1. Le Guyana est un petit pays doté d'abondantes ressources naturelles. Plus de 90% des 800 000 habitants vivent dans la zone côtière, sur 10% des terres. Ses produits traditionnels – sucre et riz – continuent de se heurter à une difficile concurrence sur les marchés internationaux, alors qu'il existe une vaste gamme de produits non traditionnels cultivés par les petits agriculteurs (fruits, racines comestibles, légumes, épices) présentant un intéressant potentiel de commercialisation sur les marchés extérieurs. Le Gouvernement estime que ces produits pourraient offrir une importante possibilité de diversification et de croissance économiques pour le pays tout entier et, plus particulièrement, pour les zones rurales pauvres.

B. Financement proposé

Modalités et conditions

2. Il est proposé que le FIDA accorde à la République du Guyana un prêt d'un montant de 1,85 million de DTS (équivalant approximativement à 2,88 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, et un don d'un montant de 1,85 million de DTS (équivalant approximativement à 2,88 millions de USD), pour contribuer au financement du projet à l'appui de l'entreprise rurale et du développement agricole. Le prêt aura une échéance de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Le montant total du prêt sera décaissé sur une période de six ans, principalement entre la deuxième et la cinquième année du projet. Les dispositions administratives relatives au décaissement du prêt, conformes aux réglementations du Ministère des finances, de la Banque du Guyana, du Ministère de l'agriculture et du FIDA, sont en place.

Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA

3. L'allocation fixée pour le Guyana au titre des deux cycles du SAFP couverts par le projet se chiffre à 6 millions de USD.

Corrélation avec les critères du cadre national de dépenses à moyen terme

4. Le projet s'inscrit dans le cadre national de dépenses à moyen terme.

Corrélation avec les approches nationales sectorielles ou d'autres instruments de financement conjoints

5. Le projet est conforme aux objectifs de réduction de la pauvreté, de sécurité alimentaire et de diversification agricole fixés par le Gouvernement et à son approche de développement du secteur agricole axé sur le marché.

Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État

6. Parmi les pays pauvres très endettés, le Guyana affiche l'un des ratios dette extérieure sur revenu national brut les plus élevés. Cependant, compte tenu de ses ressources en terres agricoles, de la population et des infrastructures des zones rurales et des créneaux commerciaux existants pour ses produits, le pays est tout à fait en mesure de tirer profit des prêts. L'apport d'une assistance technique et la conduite d'actions de formation sont essentiels pour accroître sa capacité d'absorption.

Flux de fonds

7. Un compte spécial libellé en dollars des États-Unis et un compte de projet en dollars guyaniens seront ouverts auprès de la Banque du Guyana et seront gérés par le Ministère de l'agriculture.

Modalités de supervision

8. En application de la nouvelle politique du FIDA en matière de supervision et d'appui à l'exécution, le projet sera directement supervisé par le FIDA. La supervision fera intervenir le siège du FIDA, le chargé de programme de pays détaché sur place et un fonctionnaire national chargé de liaison.

Dérogations aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA

9. Aucune dérogation n'est prévue.

Gouvernance

10. Les mesures suivantes sont prévues afin d'améliorer les aspects relatifs à la gouvernance dans le contexte du financement accordé par le FIDA: i) les procédures de passation des marchés, de vérification des comptes et de supervision ont fait l'objet d'un accord entre le FIDA et le Gouvernement; ii) le spécialiste du suivi et évaluation, chargé de veiller à l'exécution efficace et efficiente du projet et à la réalisation de ses objectifs, sera l'un des membres clés de l'équipe de projet; et iii) le projet met l'accent sur le renforcement et l'autonomisation organisationnels des groupes vulnérables et prépare les parties prenantes à participer aux forums sur les politiques gouvernementales.

C. Groupe cible et participation**Groupe cible**

11. Le groupe cible principal se compose de 5 200 ménages ruraux, essentiellement des agriculteurs et des opérateurs de micro et petites entreprises. Le projet accordera une attention particulière aux ménages dirigés par une femme, aux jeunes et aux communautés amérindiennes. Avec un nombre moyen de quatre membres par ménage, on estime que 20 800 personnes bénéficieront directement des activités du projet, dont 53% d'hommes et 47% de femmes.

Méthode de ciblage

12. Conformément à la politique du FIDA en matière de ciblage, des critères spécifiques sont appliqués pour identifier les groupes cibles, à savoir: i) les agriculteurs (hommes et femmes) cultivant des produits non traditionnels sur une superficie ne dépassant pas 5 acres en exploitation (environ 2 ha); ii) les exploitants des petites entreprises ne comptant pas plus de cinq employés permanents; iii) les ménages dont les activités agricoles ou reposant sur l'utilisation de ressources rurales constituent l'une des sources principales de revenu; iv) les ménages n'ayant pas la capacité de bénéficier des avantages de la synergie liée à l'intégration de la production, de la transformation et de la commercialisation de leur production; v) les exploitants pratiquant une agriculture de subsistance; et vi) les ménages ruraux agricoles et non agricoles dont les membres jeunes sont sans emploi.

Participation

13. Les parties prenantes ont très activement participé à la formulation du projet, dont la conception prévoit de nombreux mécanismes qui leur permettront de continuer à exercer leur influence pendant l'exécution. Cette approche est reflétée par l'importance que le projet accorde à la création d'organisations fortes et par la participation explicite d'institutions telles que le réseau des femmes rurales.

D. Objectifs de développement

Objectifs clés

14. L'objectif d'ensemble du projet est de parvenir à une amélioration des conditions de vie des ménages ruraux pauvres, en particulier les petits producteurs et les groupes vulnérables, en renforçant leurs actifs humains, sociaux et financiers. Ses objectifs spécifiques sont les suivants: multiplier les créneaux commerciaux accessibles aux petits producteurs ruraux (y compris les femmes); améliorer la capacité des populations rurales de produire et commercialiser avec efficacité et efficacie des produits non traditionnels, et de développer les petites entreprises; renforcer les services ruraux à la disposition des petits producteurs; faciliter l'accès aux services financiers et aux divers services liés aux capitaux; et renforcer les capacités humaines et sociales à l'échelon communautaire.

Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions

15. Le projet s'inscrit dans la stratégie de réduction de la pauvreté du Guyana. Ses principaux objectifs en matière de politiques et d'institutions sont de faciliter le développement des marchés pour les produits non traditionnels et de renforcer la capacité des producteurs ruraux et de leurs organisations à gérer leurs opérations de production et de commercialisation afin d'accéder aux marchés identifiés, de façon satisfaisante et durable.

Alignement sur les politiques et stratégies du FIDA

16. Le projet est cohérent avec les politiques du FIDA et sa stratégie de pays. Il cible les ménages ruraux pauvres, en privilégiant les ménages dirigés par une femme, les femmes, les jeunes et d'autres groupes vulnérables. Il reconnaît l'importance du développement et du renforcement des infrastructures, des institutions et des organisations, des technologies de l'information et des capacités humaines. En outre, la problématique hommes-femmes, la viabilité économique et la pérennité sont pris en compte à tous les stades du projet.

E. Harmonisation et alignement

Alignement sur les priorités nationales

17. Les priorités nationales concernant le secteur rural mettent l'accent sur la réduction de la pauvreté, la diversification agricole, le développement de l'entreprise et le développement régional équilibré. Le projet couvre six des dix régions du Guyana et vise directement la multiplication des possibilités de génération de revenus, moyennant une diversification réussie des produits et des marchés.

Harmonisation avec les partenaires du développement

18. De puissantes synergies pourraient résulter de la coordination avec d'autres bailleurs de fonds, en particulier, la Banque interaméricaine de développement et l'Agence canadienne de développement international, pour la diversification agricole; l'Agence des États-Unis pour le développement international, par l'intermédiaire de son projet d'appui au commerce et à l'investissement en Guyana, en matière d'appui à la commercialisation; l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, en ce qui concerne les réseaux de jeunes ruraux et les réseaux de femmes rurales; et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, dans le domaine de l'appui au développement des technologies, à la gestion des entreprises et aux investissements.

F. Composantes et catégories de dépenses

Principales composantes

19. Le projet est articulé autour de deux composantes principales: i) le développement des marchés et des entreprises rurales (42% du total des coûts de base); et ii) le renforcement du capital social et humain (35%). La coordination du projet représente 23% du total des coûts de base.

Catégories de dépenses

20. Les fonds provenant du financement du FIDA seront affectés à sept catégories de dépenses: i) travaux de génie civil (5,1%); ii) véhicules et matériel (2,7%); iii) apport technologique, assistance technique et formation (45,9%); iv) fonds pour le crédit (3,2%); v) fonds financé sur don pour le développement des entreprises (9,5%); vi) fonds financé sur don pour les investissements productifs et sociaux (7,3%); et vii) salaires et dépenses de fonctionnement (16,8%). Un montant de 350 000 DTS (9,5%) n'est pas alloué.

G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats

Principaux partenaires d'exécution

21. Les principaux partenaires d'exécution seront: i) le Ministère de l'agriculture et, plus particulièrement, l'unité chargée du développement du secteur agricole (ASDU), et ii) la New Guyana Marketing Corporation (NGMC), qui jouera un rôle spécial compte tenu de la complémentarité de son mandat avec les deux principales composantes du projet. Les autres partenaires d'exécution seront, notamment, les unités du Ministère de l'agriculture chargées des technologies et des services de vulgarisation et diverses institutions s'occupant du renforcement des capacités sociales et humaines.

Responsabilités en matière d'exécution

22. L'ASDU, en sa qualité d'agent principal, assumera les responsabilités administratives générales pour le projet. Le projet sera exécuté en étroite collaboration avec la NGMC et sera dirigé par une équipe de spécialistes (développement de l'entreprise, commercialisation, renforcement des organisations, équité sociale et suivi et évaluation) qui sera responsable de l'aspect technique de l'exécution du projet et de la performance aux échelons régional et local.

Rôle de l'assistance technique

23. L'assistance technique comblera les lacunes majeures, en termes de ressources humaines et matérielles actuellement non disponibles au Guyana. Grâce à des stratégies d'exécution reposant en grande partie sur la formation et sur le développement de l'autonomie, en liaison avec les stratégies de retrait progressif, l'assistance technique sera un catalyseur contribuant à renforcer et pérenniser des capacités accrues sur les plans humain et institutionnel.

Situation des principaux accords d'exécution

24. Des débats approfondis ont débouché sur la conclusion d'accords informels avec les partenaires d'exécution, à trois niveaux: i) le Gouvernement (ASDU et NGMC); ii) les partenaires internationaux du développement (Banque interaméricaine de développement, Union européenne, Agence des États-Unis pour le développement international et Agence canadienne de développement international); et iii) les organisations des parties prenantes bénéficiaires.

Principaux partenaires financiers et montants engagés

25. Le coût total du projet, étalé sur six ans, s'élève à 6,93 millions de USD et est réparti entre le FIDA (5,76 millions de USD), le Gouvernement (0,85 million de USD) et les bénéficiaires (0,32 million de USD).

H. Avantages et justification économique et financière

Principales catégories d'avantages découlant du projet

26. Les principales catégories d'avantages générés sont d'ordre économique (augmentation des revenus, des créations d'emplois, de la production et de la productivité, des marchés et de la rentabilité des entreprises) et social (renforcement des prestataires de services publics et privés, des intermédiaires du secteur privé, des ONG, des groupements de bénéficiaires et, au niveau des bénéficiaires, meilleur développement humain).

Viabilité économique et financière

27. Le projet appuiera l'identification de marchés et facilitera pour les producteurs la vente de leurs produits à des prix concurrentiels sur ces marchés. L'analyse de huit entreprises montre que le taux de rentabilité interne varie de 40% à 89% dans le scénario "avec projet" et que l'augmentation moyenne du taux de rentabilité interne financier est égale à 29%. Un aspect important est que le projet préparera les producteurs à s'adapter aux impacts sur le marché et la production.

I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement

Modalités de gestion des savoirs

28. Le spécialiste du suivi et évaluation du projet consacra environ la moitié de son temps à l'analyse des résultats du projet et des enseignements tirés et à la communication de ces enseignements aux parties prenantes directes au projet, ainsi qu'aux partenaires et organisations de parties prenantes associés à la réduction de la pauvreté, au plaidoyer en faveur des femmes rurales et aux groupes de développement rural et, de manière plus générale, au Gouvernement, comme contribution à la concertation sur les politiques.

Innovations en matière de développement

29. L'approche du projet est novatrice dans le contexte du pays dans la mesure où elle met l'accent sur les interdépendances entre le développement de l'entreprise axé sur le marché, le renforcement des capacités des organisations et des individus, et les mesures en faveur de groupes défavorisés visant à garantir la participation équitable des groupes vulnérables aux activités du projet, à la fois en tant que moyen et que fin.

Approche d'élargissement

30. Bien que le projet ait des limites budgétaires et géographiques, ses activités devraient profiter indirectement à d'autres groupes de parties prenantes dans le pays et influencer sur un grand nombre de marchés et de produits par le biais de ses synergies et de la coordination accrues avec les institutions partenaires nationales et les autres bailleurs de fonds. Cette approche est étroitement liée au succès et à la pérennité du projet.

J. Principaux risques

Principaux risques et mesures d'atténuation

31. Deux risques principaux pèsent sur le projet: i) l'évolution rapide des conditions du marché et de la production; et ii) les problèmes sociaux et politiques qui risquent de compromettre le renforcement des capacités des organisations et des individus. Les mesures d'atténuation prévues comprennent, entre autres, une stratégie de diversification de la production et des marchés visant à réduire l'impact de l'évolution des conditions, tandis que l'accent sera mis sur le renforcement des capacités afin de permettre aux parties prenantes de gérer plus efficacement tout événement social et politique entraînant des bouleversements.

Classification environnementale

32. À l'issue des procédures d'évaluation environnementale du FIDA, le projet a été classé dans la catégorie B car il ne devrait pas avoir d'impact négatif notable sur l'environnement.

K. Durabilité

33. Une stratégie de retrait a été prévue dans la conception du projet afin qu'après sa clôture, les bénéficiaires (prestataires de services et parties prenantes) soient capables de maintenir et d'améliorer leurs services et systèmes de production. Les approches participatives qui favorisent la prise de responsabilités par les groupes de bénéficiaires et l'autonomisation de ces derniers seront au cœur de toutes les activités du projet. La pérennité du projet sera également soutenue par l'accent mis sur le renforcement de la capacité d'adaptation de la société et des individus face à

l'évolution des situations; et par l'encouragement apporté aux bonnes pratiques agricoles et à une démarche favorable à l'agriculture biologique fondée sur une utilisation des ressources naturelles contribuant à la protection et la régénération de l'environnement.

II. Instruments juridiques et autorité

34. Un accord de financement entre la République du Guyana et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Les garanties importantes incluses dans l'accord négocié sont jointes en annexe.
35. La République du Guyana est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.
36. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

III. Recommandation

37. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Guyana un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à un million huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (1 850 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Guyana un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à un million huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (1 850 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Lennart Båge

Garanties importantes incluses dans l'accord de financement négocié

(Négociations conclues le 23 novembre 2007)

Parité entre les sexes

1. Conformément aux politiques du FIDA ainsi qu'aux politiques établies du Gouvernement du Guyana (le Gouvernement), ce dernier s'assure que la question de la parité entre les sexes est prise en compte dans toutes les activités appuyées par le projet.

Populations autochtones

2. Conformément aux politiques du FIDA ainsi qu'aux politiques établies du Gouvernement, ce dernier s'assure que les préoccupations des populations amérindiennes reçoivent, dans le cadre de l'exécution du projet, l'attention qu'elles méritent et que ces mêmes populations sont adéquatement et correctement représentées et participent, lorsqu'il y a lieu, aux activités du projet.

Mesures en matière de gestion des pesticides

3. Le Gouvernement s'engage à se conformer au Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides et s'assure que les pesticides fournis dans le cadre du projet ne comprennent aucun pesticide classé extrêmement dangereux ou très dangereux par l'Organisation mondiale de la santé.

Assurance du personnel du projet

4. Le Ministère de l'agriculture s'assure que les membres du personnel du projet souscrivent une assurance contre les risques de maladie et d'accident dans le respect de la législation sur la sécurité sociale en vigueur au Guyana.

Utilisation des véhicules et autres équipements du projet

5. Le Gouvernement s'assure que: a) tous les véhicules et autres équipements achetés dans le cadre du projet sont bien affectés à l'ASDU; b) les types de véhicules et autres équipements achetés dans le cadre du projet correspondent aux besoins de ce dernier; et c) les véhicules et autres équipements transférés au projet ou achetés dans le cadre de ce dernier sont exclusivement utilisés pour son exécution.

Fraude et corruption

6. Le Gouvernement porte sans délai à l'attention du FIDA toute allégation ou suspicion de fraude et/ou de corruption en rapport avec l'exécution du projet, dont il a connaissance ou qui lui a été signalée.

Suspension

7. Le FIDA peut suspendre, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits des comptes de prêt et de don en cas de survenance de l'un des faits ci-après, étant entendu toutefois que le FIDA peut également suspendre ce droit si la vérification des comptes n'a pas été menée à bien dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice financier:
 - a) le coordonnateur du projet a été relevé de ses fonctions sans consultation préalable du FIDA et/ou le FIDA considère, après consultation avec le Gouvernement, que cela risque d'avoir un effet préjudiciable important sur le projet;

- b) le FIDA considère, après consultation avec le Gouvernement, que les avantages matériels du projet ne profitent pas suffisamment au groupe cible ou qu'ils profitent à des personnes étrangères à ce groupe, au détriment des membres de ce dernier;
- c) le manuel d'exécution du projet, ou l'une quelconque de ses dispositions, a fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une abrogation, d'un amendement ou de toute autre modification sans le consentement préalable du FIDA, et celui-ci considère que cette dérogation, cette suspension, cette abrogation, cet amendement ou autre modification a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur le projet;
- d) le FIDA, après consultation avec le Gouvernement, considère que celui-ci a failli à l'un quelconque des engagements figurant dans l'accord de financement et, après que le FIDA eut porté ce manquement à l'attention du Gouvernement, aucune action appropriée n'a été prise dans un délai de 30 jours; et le FIDA considère, après consultation avec le Gouvernement, que ce manquement pourrait avoir un effet préjudiciable important sur le projet;
- e) le FIDA a notifié au Gouvernement que des allégations crédibles de corruption ou de manœuvres frauduleuses en relation avec le projet ont été portées à son attention et le FIDA considère, après consultation avec le Gouvernement, que ce dernier n'a pris aucune action appropriée en temps utile pour y remédier à la satisfaction du FIDA; et
- f) les marchés n'ont pas été ou ne sont pas passés conformément à l'accord de financement.

Conditions préalables aux retraits

- 8. a) Il n'est procédé à aucun retrait au titre des dépenses entrant dans la catégorie des fonds alloués sous forme de prêt et dans la catégorie des fonds alloués sous forme de don pour le développement des entreprises tant que les accords subsidiaires y relatifs n'ont pas été approuvés par le FIDA dans leur version provisoire; qu'une copie signée desdits accords n'a pas été remise au FIDA; et que toutes les conditions préalables à l'entrée en vigueur, le cas échéant, ne sont pas remplies.
- b) Il n'est procédé à aucun retrait au titre des dépenses entrant dans la catégorie des fonds alloués sous forme de don pour les investissements productifs et sociaux tant que l'accord subsidiaire y relatif n'a pas été approuvé par le FIDA dans sa version provisoire; qu'une copie signée dudit accord n'a pas été remise au FIDA; et que toutes les conditions préalables à l'entrée en vigueur, le cas échéant, ne sont pas remplies.

Conditions préalables à l'entrée en vigueur

- 9. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de financement:
 - a) un coordonnateur du projet a été dûment nommé et agréé par le FIDA;
 - b) le comité de pilotage du projet a été dûment constitué, conformément à l'accord de financement;
 - c) le Gouvernement a procédé au versement initial des fonds de contrepartie sur le compte du projet, conformément à l'accord de financement;
 - d) le manuel d'exécution du projet a été approuvé par le FIDA, conformément à l'accord de financement;
 - e) l'ébauche de plan de travail et budget annuel, y compris un plan de passation des marchés pour les dix-huit premiers mois d'exécution, a été approuvée par le FIDA, conformément à l'accord de financement;

- f) le Gouvernement a dûment ouvert le compte spécial et le compte de projet, conformément à l'accord de financement;
- g) l'accord de financement a été dûment signé, et sa signature et son exécution par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes; et
- h) le Gouvernement a remis au FIDA un avis juridique favorable, émis par le Ministre de la justice ou par toute autre autorité juridique habilitée par le Gouvernement concernant les questions indiquées dans l'accord de financement, et acceptable tant en la forme que sur le fond par le FIDA.

Key reference documents

Country reference documents

GoG, 2001. National Development Strategy (2001-2010).
 GoG, 2010. Poverty Reduction Strategy Paper.
 GoG, 2001. Guyana's Action Plan for Enhancing National Competitiveness.
 GoG, 2006. Agricultural Diversification Strategy.
 GoG, 2005. Drainage and Irrigation Act.
 GoG, 2004. Small Business Act.
 National Bureau of Statistics. Census 2002.

IFAD reference documents

IFAD, 2007. Draft PRCSSP Project Completion Report.
 IFAD, 2007. Gap Analysis for Guyana.
 IFAD, 2007. IFAD Strategy for Knowledge Management.
 IFAD, 2007. (Draft) Latin America and the Caribbean Division – Supervision and implementation support strategy (PL-SISS).
 IFAD, December 2006. Country Strategic Framework Mission to Guyana.
 IFAD, March 2007. Project Inception Report.
 IFAD, 2007. Project Formulation Documents.

- Main text and appendices
- Key Files
 - a. Key file 1: Rural Poverty and Agricultural/Rural Sector Issues
 - b. Key File 2: Organization's Matrix (SWOT Analysis)
 - c. Key File 3: Complementary Donor Initiatives/Partnership Potential
 - d. Key File 4: Target Group Identification, Priority Issues and Potential Response
- Working Papers
 1. Socio-economic context and mainstreaming of vulnerable groups
 2. Organizational Strengthening and Human and Social Capital Building
 3. Rural Enterprise and Market Development
 4. Strengthening of Rural Services
 5. Monitoring and Evaluation, Knowledge management and Communications
 6. Project costs and financing

IFAD, 2003. Administrative Procedures on Environmental Assessment (PB 94/03)
 IFAD-FIDAMERICA/PREVAL, 2004. Methodological Guide – Systematization of local experiences. Third Edition.
 IFAD/PROGENDER/CODERSA, 2003. CLOSING THE GAP – Handbook to guide rural organizations towards gender equity (translated in 2007).

Other miscellaneous reference documents

CDB/IFAD, 2006. PRCSSP Annual Report.
 CDB/IFAD, 2005. PRCSSP Annual Report.
 EU, 2006. Country Environmental Profile.
 IDB, 2007. Consultancy report on ASDU.
 IDB, 2006. Current status of water users associations in Guyana.
 IDB, 2006. Informal Review: ASSP WUA Program.
 IPED, 2005. Annual Report.
 UNDP, 2006. United Nations Development assistance framework for the republic of Guyana, 2006-2010.
 UNDP, 1994. Guyana National report on indigenous peoples and development.
 Youth Commonwealth Programme, 2003. Creating Conditions for Harmonized Policies for Youth Employment in the Caribbean Region.

Logical framework

Narrative summary	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
<p>GOAL: Contribute to the improvement of the social and economic conditions of resource poor households.</p>	<p>By the end of Project implementation 5 200 poor rural households (13 000 direct project clients) in Project priority areas and regions will rise above the poverty line, set at USD 365 per capita per annum.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Income and Export figures (National Bureau of Statistics). 2. Household Surveys; changes in living standards. 3. PRSP Secretariat poverty reports 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Changes in government policy do not adversely affect objectives project. 2. No severe weather conditions.
<p>Overall Objective: Improve the living conditions of poor rural households, especially small-scale producers, increasing their human, social, and financial assets.</p> <p><u>Specific objectives:</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. To increase the market opportunities available to small rural male and female producers. 2. To increase the capacity of rural male and female producers to efficiently and effectively produce and market non-traditional products and develop small-scale enterprises. 3. To strengthen rural services available to small male and female producers, especially directed at increasing their productivity and reducing their vulnerability. 4. To increase access of small rural male and female producers to financial and other capital services. 5. To build human and social capacity at the community level to facilitate increased self reliance in addressing challenges to their sustainable development. 	<p>At least 4 660 male-headed resource poor households have increased their income by 30% at the end of Project implementation.</p> <p>At least 540 female-headed resource poor households have increased their income by 30% at the end of Project implementation.</p> <p>At least 40 young men (20) and women (20) receive scholarships for vocational skills training and start-up a viable businesses / enterprises.</p> <p>At least 200 micro and small-scale businesses managed by and involving 1 600 men have improved their productivity by 20% and have obtained capital assistance and concrete marketing links.</p> <p>At least 300 micro and small-scale businesses managed by and involving 2 400 women have improved their productivity by 20% and have obtained capital assistance and concrete marketing links.</p> <p>At least 80 Rural Organizations and their 4 000 male and female members, have developed a network with links to service providers and markets (national and export), other rural organizations, and have strengthened their internal relations and organizational capacity.</p> <p>At least 80 Rural Organizations and enterprises have improved knowledge of and apply concepts of equity and participation, with emphasis on women, Amerindian population and youth.</p> <p>At least 3 900 young men and women have become motivated and involved in a Rural Organization, Farming and / or business or marketing activities.</p> <p>At least 1 360 women and 1 600 men have increased financial assets through access to the READ Rural Financial Facility (i) Enterprise Development Fund with a loan a grant option; and the Productive Social Investment Fund.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Reports on Income by NDC from the National Bureau of Statistics. 2. Household Surveys; changes in living standards. 3. Data and reports from the Project M&E system. 4. NGMC annual reports. 5. MoA database on crops and livestock. 6. Bureau of Statistics and Ministry of Trade reports on import/export figures. 7. Rural Organizations reports. 8. Small scale enterprises financial statements. 9. RFF and Financial Institution's reports. 10. Project Systematization and Knowledge Generation workshops 	<ol style="list-style-type: none"> 1. GOG is willing to support empowerment of Rural Organizations. 2. Capable and trained professionals are available. 3. Project clients are prepared to actively participate in Rural Organizations. 4. Project clients involvement is maintained throughout implementation. 5. MoA implements plan for changes in research and extension services.

